

## COMMENT ANALYSER L'IMPROVISATION ?

COLLOQUE INTERNATIONAL

Paris, 12-13 février 2010

---

### APPEL À COMMUNICATIONS

Le moment de l'improvisation n'est-il pas celui où l'analyse lâche prise ? La musique improvisée pose à l'analyste, plus directement que d'autres pratiques et répertoires, une question centrale : comment rendre compte de la singularité d'un phénomène musical sans l'abstraire a priori dans la régularité d'un système ni se perdre dans la description d'événements successifs ?

L'improvisation sera considérée dans tous les contextes où elle a sa part : on interrogera son rôle dans l'élaboration formelle, ses transcriptions, ses traces explicites ou implicites, jusqu'à une modélisation de ses parcours, de ses gestes et de ses motifs. Seront abordées les recherches sur la mémoire en acte dans les processus d'improvisation, aussi bien que leurs procédures d'invention spécifiques.

Les communications pourront traiter des thèmes et problématiques suivants, dont la liste n'est bien sûr pas exhaustive :

- les processus d'apprentissage : enseignement de l'improvisation, familiarisation du public avec des styles ou langages, apprentissage par l'improvisateur dans les situations d'exécution ;
- les savoirs implicites dans les musiques de tradition orale : frontières, censures, interactions ;
- les limites entre composition et improvisation y compris écriture de l'improvisation, composition en temps réel ;
- l'import de méthodes inspirées de paradigmes extérieurs à la musicologie (psychologie du développement, ethnométhodologie, linguistique, sciences cognitives, informatique ...) ;
- la dialectique entre système et situation ;
- l'histoire des pratiques et des théories de l'improvisation.

Les propositions de communication, d'un maximum de 700 mots (ou 4000 caractères, espaces non compris), accompagnées d'un bref CV, devront être envoyées par courrier électronique en double exemplaire à [ColloqueImpro@ircam.fr](mailto:ColloqueImpro@ircam.fr) et [marie-noelle.masson@uhb.fr](mailto:marie-noelle.masson@uhb.fr).

**Date limite de réception des propositions : 31 octobre 2009.**

Le comité rendra sa décision dans le courant du mois de novembre quant à l'acceptation des propositions. Une publication des actes du colloque est prévue.